



**PROGRAMME DE FORMATION DE MAINTIEN
ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES DU S.S.T.
« Sauveteur Secouriste du Travail »**

Version Octobre 2020



Objectif

La formation a pour objectif de s'assurer que le SST est toujours capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la victime ou aux victimes et de contribuer à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise.



Pré requis

Titulaire du certificat S.S.T.



Durée

7H



Nombre de participants

De 4 à 10 personnes

LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Durant cette journée de formation, vous serez confronté à diverses mises en situation que l'on appelle cas concret. Ce sont des jeux de rôle où chacun aura l'occasion de simuler une victime, de jouer le rôle d'un témoin ou d'un curieux et d'intervenir en qualité de secouriste. Lors de l'apprentissage des gestes, nous vous mettons par 2, avec à disposition un tapis, afin de reproduire les techniques abordées par le formateur.

Grâce à la quantité de matériels que nous ramenons, vous pourrez vous exercer sur les mannequins (adultes, enfants et nourrissons), à raison d'un mannequin par binôme. Concernant l'hygiène du matériel, celui-ci est nettoyé et désinfecté avant et après chaque formation. Un registre d'entretien est à disposition, à votre demande, auprès du formateur.

La plupart des parties est renforcée par du maquillage d'effets spéciaux. Les stagiaires peuvent ainsi effectuer le bon geste sans avoir besoin d'imaginer la situation. Cela évite également l'effet de surprise lors d'une future « vraie » intervention et permet ainsi de maîtriser au mieux la situation.

C.E.R.F.S.S.

Directeur : Monsieur Laurent DUBUS

8, rue de Lille – 59100 ROUBAIX

✉ cerfss@icloud.com 📍 www.cerfss.com

Arrivée du formateur sur site

M. DUBUS Laurent : Ancien Sapeur-pompier de Paris

1^{ère} Partie

 0h20

Présentation de la formation et de son organisation :

- Présentation du matériel mis à disposition auprès des participants ;
- Lecture du règlement intérieur par l'ensemble des participants ;
- Présentation de l'objectif et du contenu de la formation.

2^{ème} Partie

 0h40

Retour d'expérience sur les actions menées en prévention et/ou sur les interventions de secours à victime :

- Redéfinir le rôle du S.S.T. en qualité d'acteur de la prévention dans l'entreprise ;
- Repérer les écarts du S.S.T. lors de ses interventions dans l'entreprise et/ou à l'extérieur.

3^{ème} Partie

 0h30

La prévention des risques de transmission du COVID-19 :

- Les mesures barrières au travail ;
- Le lavage des mains à l'eau et au savon ou par friction hydroalcoolique ;
- Comment porter correctement un masque et le retirer ;
- Comment mettre des gants et les retirer ;
- Conduite à tenir en entreprise en cas de suspicion de COVID-19 ;
- Adaptation des gestes de secours et des conduites à tenir pour prévenir les risques de transmission lors d'une intervention.

C.E.R.F.S.S.

Directeur : Monsieur Laurent DUBUS

8, rue de Lille – 59100 ROUBAIX

✉ cerfss@icloud.com ↗ www.cerfss.com

4^{ème} Partie

 4h30

Actualisation des compétences du Sauveteur Secouriste du Travail :

- Révision et mise à jour sur la protection et l'alerte des secours ;
- Révision et mise à jour sur l'examen de la victime ;

Révision sur les gestes de premiers secours :

- a. La victime saigne abondamment ;
- b. La victime s'étouffe ;
- c. La victime se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux ;
- d. La victime se plaint de brûlures ;
- e. La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements ;
- f. La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment ;
- g. La victime ne répond pas mais elle respire ;
- h. La victime ne répond pas, et ne respire pas.

5^{ème} Partie

 1h00

Évaluation certificative :

- Être capable de reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence des signes indiquant que la vie de la victime est menacée ;
- Être capable de transmettre aux secours appelés, ou à la personne choisie pour alerter, les éléments du message, en respectant les consignes pour assurer une transmission efficace ;
- Être capable de mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée ;
- Être capable de vérifier par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés.
- Être capable d'appréhender les notions de base en matière de prévention ;
- Être capable de supprimer ou réduire les situations dangereuses ;
- Être capable d'identifier qui informer en fonction de l'organisation de la prévention de l'entreprise.

C.E.R.F.S.S.

Directeur : Monsieur Laurent DUBUS
8, rue de Lille – 59100 ROUBAIX

✉ cerfss@icloud.com 🌐 www.cerfss.com



Méthodes et moyens pédagogiques :

- Apports théoriques sur vidéo projecteur (photos et vidéos à l'appui) ;
- Démonstrations par le formateur ;
- Exercices d'apprentissage ;
- Mannequins de réanimation adulte, enfant et nourrisson ;
- Défibrillateurs de formation ;
- Maquillage d'effets spéciaux ;
- Matériel de simulation de cas concret.

Obligations réglementaires :

Article 223-6 du code pénal

Depuis le 1er janvier 2013, dans le cas où cette formation continue ferait défaut, le S.S.T. perd sa « certification S.S.T. » mais en aucun cas son obligation d'intervenir pour porter secours à une personne en danger. La validation d'une session de maintien et d'actualisation de ses compétences lui permettra de recouvrer sa « certification de S.S.T. » et une nouvelle carte de S.S.T. lui sera délivrée ou selon les régions une attestation de la part de l'organisme de formation.

C.E.R.F.S.S.

Directeur : Monsieur Laurent DUBUS
8, rue de Lille – 59100 ROUBAIX

✉ cerfss@icloud.com ↗ www.cerfss.com